

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

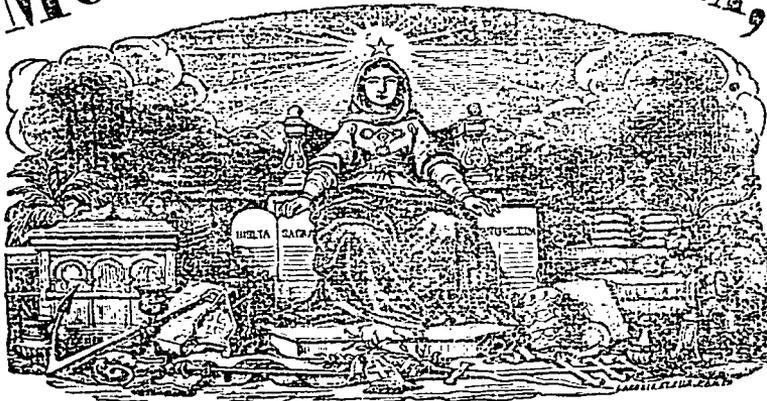
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

VOL. 3.

MONTREAL, 14. JUIN 1842.

No. 32.

## LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

Une question constamment agitée depuis 1830 par la presse catholique et sagement libérale de la France, c'est la liberté d'enseignement. Sans être une condition indispensable de vie pour la religion, la liberté d'enseignement intéresse au plus haut degré la prospérité de son avenir en ce pays. Nous avons cru intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux l'éloquente correspondance du baron Guiraud, qui résume assez complètement l'état actuel de cette intéressante question. Ce vieux colosse universitaire résiste de toute la puissance matérielle que lui donne le gouvernement dont il est l'esclave; mais sa résistance ressemble à la lutte d'un agonisant contre le trépas; il faut qu'il croule, car les coups qu'on lui porte deviennent chaque jour plus vigoureux et si l'on en croit de généreuses espérances, il n'aura plus longtemps l'égide ministérielle pour s'abriter et se défendre. Un ancien membre de l'université, récemment arrivé en ce pays, nous disait, il y a quelques jours, que ce tyran de l'enseignement ne pourrait conserver son monopole plus de deux ou trois ans encore; qu'en général on regardait les rudes assauts que lui livrent les évêques et tous les hommes de cœur et de

talent comme devant réduire prochainement aux abois cette égoïste et odieuse puissance.

*Au Rédacteur de l'Univers.*

Château de Villemartin, 30 mars 1842.

Monsieur,

Si des circonstances qui dominent ma volonté ne me retenaient encore bien loin de vous, j'aurais certainement pris déjà une part plus active à ce grand débat que le clergé français a si glorieusement commencé, et dans lequel nous lui devons à plus d'un titre notre sympathie et notre concours. Car, après les devoirs de l'évêque dépositaire et défenseur obligé de la foi, viennent ceux du père de famille, responsable devant Dieu des enseignemens qu'il donne à ses enfans. J'aurais donc taché, par l'expression sincère et publique de mon admiration envers notre courageux épiscopat, de lui dérober, en les attirant sur moi, une partie de ces colères voltairiennes dont quelques journaux se sont montrés si prodigés, par un de ces déplorables anachronismes qui prouvent que ceux qui parlent le plus de l'esprit du siècle sont, en vérité, ceux qui le comprennent le moins.

Il importe en effet de prouver à ces messieurs que, derrière ce clergé qu'ils semblent isoler du reste de la nation pour l'immoler à ces vieilles rancunes qui ne vivent plus qu'en des cœurs déjà morts, en des intelligences déjà épuisées, se presse toute une génération d'hommes sérieux et dévoués, exempts de préjugés et libres de préventions, qui pensent ce que les évêques proclament et qui tiennent à honneur de compter dans cette noble milice, si ardemment engagée par ses chefs, sous une bannière qui ne recule jamais. Notre tour est donc venu d'appuyer de notre assentiment public les efforts tentés en notre faveur, et de déclarer que la France catholique, et par là j'entends la plus nombreuse, la plus éclairée, la plus honorable partie de notre nation, loin de se séparer, en cette occasion, des dignes pasteurs qui la dirigent, les approuve, les encourage, les applaudit, et s'unit de cœur, de pensée et de parole, à leur sollicitude, à leurs doléances, à leurs protestations.

Qu'est-ce en effet qui leur a voulu cette accumulation intempestive d'accusations odieuses, d'injures surannées, d'impuissantes menaces violemment exhumées de ces ruines du dix-huitième siècle sur lesquelles ont passé, en cinquante années, les malédictions de tant de victimes, les mépris de tous les honnêtes gens, et l'oubli plus que séculaire des générations nouvelles engagées si loin, en si peu de temps ! A l'examiner de près, on s'étonne que le simple, le convenable accomplissement d'un rigoureux devoir ait pu réveiller tant de haines. De quoi s'agit-il, et qu'a-t-on fait ?

Les évêques ont dit : Puisque vous nous refusez la faculté d'instruire la jeunesse française, comme notre religion nous en fait un devoir, puisque vous la forcez à recevoir de vous seuls ce haut enseignement philosophique dans lequel se résume en quelque façon tous les enseignemens divers qui ne le précèdent que pour le préparer, il est indispensable que nous examinions quelle est la nature de cet enseignement, afin que nous puissions dire aux pères de famille, comme notre conscience nous y oblige, s'il leur est permis d'y abandonner leurs enfans, ou s'ils ne doivent pas, au contraire, les maintenir dans une ignorance mille fois préférable à une science de ce genre.<sup>27</sup>

Et de là, à Toulouse, à Strasbourg, à Paris (et leur sollicitude aurait pu s'étendre en tous les lieux de leurs diocèses où l'Université a élevé des chaires,) après avoir lu, après être descendus dans leur conscience pastorale, ils ont dit anathème d'une commune voix à ces doctrines dangereuses, jetées avec profusion en des cœurs avides d'une meilleure semence ; et ils se sont écriés avec cette impatience du chrétien et cette autorité du prêtre que nul n'a le droit d'accuser : " Cette science est fausse ; ces paroles corrompent ; n'allez pas à ces sources, car elles empoisonnent. " Et comme il eût été coupable de formuler de telles accusations sans les justifier, ils ont ouvert les livres et les ont montrés ; ils ont recueilli les paroles et les ont répétées ; ils ont manifesté en un mot ce courage de la conscience et du devoir dont le défaut nous attriste en tant d'occurrences politiques, et dont je rends grâce au clergé d'avoir donné cette fois l'exemple, comme il l'a toujours fait, des plus utiles vertus.

Si des noms propres se sont trouvés mêlés à tout cela, à qui la faute ? Était-il possible de se faire, par déférence, des adversaires anonymes, et d'encourir avec quelque raison un reproche de calomnie ? Non certes. Ou il fallait fermer les yeux, sceller sa bouche, et encore aussi sa conscience ; ou en obéissant à son impulsion souveraine, il fallait dire : Le poison est là, le mensonge est ici ; les voilà manifestes, palpables en quelque sorte : voyez, écoutez et jugez.

Certes, le devoir eût été moins rigoureux, et, j'en suis convaincu, l'indulgence bien plus grande, si l'enseignement qu'on attaquait, au lieu d'être obligatoire pour nos enfans, n'eût été que facultatif ; si, à côté de ces chaires dangereuses, ils en avaient trouvé d'autres où la science catholique pût développer ses doctrines salutaires, si la philosophie humaine, en un mot, n'eût pas prétendu s'arroger un caractère de souveraineté, je dirai même d'inviolabilité presque constitutionnelle, que rien n'explique et surtout ne justifie. Ce travail de la raison humaine cherchant à se rendre compte d'elle-même et des faits merveilleux qui la pressent de tous côtés, n'est certainement ni sans intérêt, ni sans utilité relative ; et pour ma part, je proteste qu'il y aurait une sorte d'ingratitude à ne pas reconnaître que la philosophie de notre époque se rapproche bien plus que celle du siècle précédent des seules voies qui mènent à la vérité, objet unique et naturel de toutes nos recherches. Ses tentances spiritualistes méritent, en général, plus d'encouragemens que de censures ; et si elle ne se produisait que pour ce qu'elle est, un noble effort, une louable préoccupation de notre esprit, si même, avec de plus hautes prétentions, elle souffrait, elle demandait d'être combattue pour mieux apprécier sa propre valeur, et fonder sa puissance, non pas sur un privilège universitaire, mais sur les avantages qu'elle pourrait obtenir dans la lutte engagée avec elle, il me paraît qu'elle aurait droit à la déférence de ses adversaires les plus prononcés.

Mais dans la position impossible qu'on lui a faite, nous l'attaquerons sans relâche, et par tous les moyens, car elle est tyrannique et oppressive : car sitôt que l'oppression touche à la conscience, le droit de révolte est là qui se transforme en devoir. Nous devons à l'État le sang de nos enfans s'il nous le demande ; mais leur pureté, leur vertu, leur foi religieuse, nous les devons

à Dieu qui nous en a établis les gardiens. L'Etat n'a jamais eu, et n'aura jamais le droit de nous dire : Donnez-moi vos enfans pour que je les pervertisse. Et c'est pourtant ce qu'il fait maintenant ; et si nos évêques ne nous trompent point, l'Université place la jeunesse française dans la désolante alternative, ou de perdre sa foi, seule sauve-garde de la morale, en fréquentant les écoles, ou de ne fournir que des ilotes, dans un pays qui se prétend libre ; puisqu'il la repousse de tous les emplois, si elle ne lui présente un brevet d'impiété, signé de ceux mêmes qui la professent.

Et que ceci ne semble ni exagéré ni passionné ! Il faut bien appeler les choses de leur nom ; et je donne aux doctrines universitaires celui que lui ont infligé les pasteurs dont il m'est ordonné de respecter la parole. Suivons chaque chose dans ses conséquences naturelles : c'est le seul moyen d'en apprécier l'importance. L'Etat distribuant un enseignement, obligatoire pour tous les Français dont il voudra utiliser les talens, et cet enseignement étant signalé par l'épiscopat, comme pervers et impie, il s'ensuit logiquement que pour exercer les hautes charges où l'on dispose après tout de la fortune, de l'honneur, de la vie des citoyens, il faut avoir fait preuve publique et officielle d'*irréligion*, si le mot d'impiété est trop blessant. Voilà la question réduite à ses termes les plus précis : il faut, de toute nécessité, ou que l'Université prouve que les évêques ont tort, ou que l'Etat modifie l'enseignement. Il y a encore quelque chose de mieux : c'est qu'il l'affranchisse.

Cet affranchissement que nous appelons de tous nos vœux mettrait dans leur vrai jour, et la puissance des doctrines et les sympathies des populations ; mais ce n'est pas ainsi que l'entendent ceux qui se sont affecté le plus monstrueux des monopoles, celui de l'instruction nationale. On a vu en 92 comment les philosophes du dernier siècle comprenaient la liberté ; on sait, en 1842, comment ceux de notre époque, plus benins il est vrai, mais non moins égoïstes, en pratiquent l'exercice politique. Et rien de cela ne m'étonne, car une science fondée sur l'orgueil humain ne peut produire dans le cœur de ses adeptes, ni désintéressement, ni amour sincère de la vérité.

Poursuivons donc, Monsieur, à travers les passions et les haines si soudainement réveillées à la voix de nos évêques, cette œuvre de réhabilitation et de souveraine justice dont on pourra retarder, mais non empêcher l'accomplissement. Laissons-nous accuser d'intolérance, au moment où l'on injurie ceux de nous qui demandent le droit commun ; de tyrannie, alors qu'on ferme légalement la bouche de nos professeurs ; d'ambition, pendant que retirés dans le sanctuaire, nos évêques abandonnent à qui veut prendre, puissances, honneurs et fortune. Méritons de nouveau et plus que jamais quelques-unes des absurdes imputations qui nous sont faites : prions pour nos frères d'Espagne qui, en des tems assez rapprochés, ont eu pour nous tant de prières et tant d'aumônes pour nos prêtres. Proclamons bien haut que notre premier intérêt ici bas est celui de notre foi, que Dieu est le premier dans tous nos devoirs, que nous sommes chrétiens en un mot, avant même d'être Français. Il faut que l'on sache bien toutes ces choses pour qu'une fois pour tout nos adversaires en prennent leur parti ; et n'oublions pas surtout que c'est le courage des premiers fideles qui, avec le secours d'en haut, a fondé notre Eglise, et que notre courage que les tems nous ont fait certes bien plus facile, doit la maintenir et la perpétuer.

Or cette Eglise à laquelle nous nous devons tout entiers et avant toutes choses, ce n'est pas la gallicane, la germanique, l'ibérienne ou l'anglicane, c'est l'Eglise universelle ou catholique ; c'est l'Eglise ROMAINE, c'est la son nom, sa vraie dénomination, n'en déplaise à des préventions absurdes, à des prétentions séculières qui, toutes royales qu'elles pourraient être, n'en méritent pas plus de respect. Ce n'est pas, certes, à une époque où le besoin d'unité se fait sentir avec tant de puissance, jusque dans le développement des forces matérielles, où tous les esprits généreux et élevés n'ont plus qu'une préoccupation qui domine toutes les autres, celle de reconstruire l'unité humaine par le rapprochement de toutes les diversités nationales ; ce n'est pas dans un temps, où les limites des divers pays disparaissent, où toutes les barrières qui séparaient les peuples sont au moment de s'abaisser, où, sur les mers comme sur la terre, la vapeur encore en état d'essai rétablit, à travers les distances, tous les liens primitifs qui devaient unir les membres d'une même famille : ce n'est pas, dis-je, en un tel moment qu'il serait opportun de ressusciter de vieux préjugés de discord religieux et de rompre l'unité, là même où elle est le plus normalement établie, là où elle est une condition absolue d'être ; car la vérité, en se fractionnant, perd son divin caractère : car la parole révélée est *une*, complète et ne se prête, sans altération, à aucune division quelconque.

Je ne m'étends pas davantage sur un tel sujet, après les éloqu岸tes et puissantes paroles que l'Eglise de Paris vient d'entendre de la bouche de son archevêque ; et je me bornerai à faire observer que ce travail d'union impossible qui se fait en ce moment, dans les diverses communions protestantes, dans cette babel si embarrassée de l'informe monument qu'elle élève péniblement depuis trois siècles, ne permet à aucun chrétien judicieux de se croire catholique, si avant tout il n'est *romain*.

Courage donc, Monsieur, continuez à vous montrer, comme vous l'avez fait jusqu'ici, *intolérant* envers les mauvaises doctrines, *ambitieux*, en réclamant la part de liberté que la charte nous a faite, *ultramontain*, en semant quelques éclairs de justice et de vérité dans les ténèbres historiques que tant de passions impies ont épaissies à plaisir ; et vous mériterez, avec l'estime de tous les bons citoyens, la reconnaissance de tous les catholiques.

Agréez, etc.

BARON A. GUIRAUD.

— o —  
*Au Rédacteur de l'Univers.*

Monsieur,

Je ne puis assez vous dire toute la satisfaction [et cette expression est beaucoup trop faible] que m'ont fait éprouver les belles paroles de M. Alexandre Guiraud, dans sa lettre à l'Univers. Tout était remarquable dans cette lettre, où l'illustre académicien s'est associé avec tant de vigueur et de talent à vos nobles efforts en faveur de la religion et des saines doctrines, et à votre lutte généreuse contre un enseignement que l'on veut appeler philosophique, par l'abus le plus monstrueux du langage ; mais j'ai remarqué surtout dans cette lettre les paroles suivantes :

“Proclamons bien haut que notre premier intérêt ici-bas est celui de notre foi ; que Dieu est le premier dans tous nos devoirs ; QUE NOUS SOMMES CHRÉTIENS, EN UN MOT, LE PREMIER D'ÊTRE FRANÇAIS.

“...Cette Eglise à laquelle nous nous devons tout entiers et avant toutes choses, ce n'est pas la *gallicane*, la Germanique, l'ibérienne ou l'anglicane ; c'est l'Eglise universelle ou catholique, c'est l'Eglise ROMAINE ! C'est là son nom, sa vraie dénomination, n'en déplaise à des *préventions absurdes*, à des prétentions *séculières* qui, toutes royales qu'elles pourraient être, n'en méritent pas plus de respect.”

Bien au contraire, Monsieur ; ces *préventions absurdes* et ces prétentions *séculières*, mériteraient encore un peu moins de respect, par cela même qu'elles seraient royales, comme dit M. Alexandre Guiraud ; et rien, assurément, n'est moins respectable que des doctrines religieuses qu'un roi, fût-ce même Louis XIV. voudrait imposer à l'Eglise elle-même, et qu'une petite fraction de l'Eglise voudrait faire accepter à l'Eglise UNIVERSELLE ou professer en dépit d'elle... Mais, hélas ! ces doctrines, *préventions* ou *prétentions*, comme l'on voudra, que M. Alexandre Guiraud appelle *absurdes*, ne sont pas même royales, comme on pourrait le croire ; elles sont encore plus *subalternes* que cela en fait d'autorité religieuse, et il n'est pas difficile de le prouver. Je ne veux pas aller prendre cette preuve dans un écrivain *ultramontain*, mais dans un écrivain *gallican* ; bien plus, ce sera Bossuet lui-même qui va nous la fournir, et certes avec des expressions non équivoques. Écoutons l'historien de Bossuet, M. le cardinal de Bausset, ancien évêque d'Alais, ou plutôt le secrétaire de Bossuet lui-même, l'abbé Leduc, dont M. de Bausset cite les *manuscrits* et le journal :

“ Dans notre voyage de Meaux à Paris, dit l'abbé Leduc, on parla de l'assemblée de 1682. Je demandai à M. de Meaux qui lui avait inspiré le dessein des propositions du clergé sur la puissance de l'Eglise ; il me dit que M. COLBERT, alors ministre et secrétaire-d'Etat, EN ÉTAIT VÉRITABLEMENT L'AUTEUR, et que LUI SEUL Y AVAIT DÉTERMINÉ LE ROI.” (1)

Ainsi, c'est M. Colbert, c'est le ministre des finances, des manufactures et du commerce, qui avait eu l'inspiration de ces fameuses propositions du clergé sur la puissance de l'Eglise ! c'est le grand Colbert, qui, de l'aveu de M. de Meaux, ÉTAIT VÉRITABLEMENT L'AUTEUR de ces propositions rédigées par le grand Bossuet et qui, SEUL, Y DÉTERMINAIT le grand roi !!! O illustre Eglise de France, voile ton auguste front en ce moment ! Et vous, articles fameux de 1682, c'est donc là votre origine, et c'est un contrôleur des finances qui seul vous a enfantés, et sans autant de douleur, assurément, que celui qui vous rédigeait ! Certes, il faut que Bossuet ait été bien grand dans l'Eglise, pour être grand malgré cela ! et c'est là le privilège de son génie et de ses vertus ? Sa gloire sera éternelle en dépit de l'année 1682 !... Mais si Fénelon, dont le nom seul est une si haute autorité en fait de science, de lumières et de charité, si Fénelon, pour expliquer toute sa pensée au sujet de ces *libertés de l'église gallicane*, regardées par Fleury lui-même comme de véritables *servitudes*, disait qu'EN FRANCE, LE ROI ÉTAIT BIEN PLUS CHEF DE L'ÉGLISE QUE LE PAPE, n'aurait-on pas pu dire, en cette occasion, que le ministre Colbert était encore plus *chef de l'Eglise* que le roi, puisque lui seul était véritablement l'auteur, de l'aveu de Bossuet, des propositions qui

(1) Histoire de Bossuet, t. II, p. 161.

rdglaient en France la puissance de l'Eglise, de ces propositions que Bossuet lui-même avait appelées odieuses ?(1)

Et lorsque l'on voit aujourd'hui le respect du clergé français pour le Saint-Siège, et pour la personne du vicaire de Jésus-Christ, on a peine à comprendre comment Bossuet, répondant au nom de l'assemblée de 1682, au bref si noble de l'Innocent XI qui improuvait ses résolutions, osait mettre dans la bouche d'évêques fidèles et pénétrés de leurs devoirs un langage comme celui-ci : " *Nous rougissons pour ceux qui n'ont pas eu honte d'inspirer de tels sentimens au pape...*" Bossuet s'y plaint en " *des menaces que l'on fait à un grand prince;*" (comme s'il y avait des princes *grands ou petits* aux yeux de la religion et de son chef suprême !...) " *Et ces menaces, les évêques ont horreur de les rapporter...*" Enfin, " *on voit ce qu'il faut penser de ce bref, combien il est nul par lui-même...*, etc., etc." (2) Ce langage, qui nous paraît si étrange aujourd'hui, justifie assez ce que dit M. de Maistre qu'il est certain qu' alors on craignit un schisme..., et certes il ne tint pas à quelques esprits que ce schisme n'arrivât.

C'est donc avec une raison parfaite que M. A. Guiraud termine sa lettre à l'Univers, en l'engageant à continuer de se montrer " *intolérant envers les mauvaises doctrines, ambilicieux,*" en réclamant la part de liberté que la charte nous a faite, et ULTRAMONTAIN, en semant quelques éclairs de justice et de vérité dans les ténèbres historiques que tant de passions impies ont épaissies à plaisir... "

Et c'est là aussi, Monsieur, ce que j'ai voulu faire moi-même, avec le propre secours de Bossuet et de son historien, et je ne doute pas qu'aux yeux des gallicans, le bon abbé Ledieu ne soit damnable de tout point, et ne méritât d'avoir été enterré tout vif, pour avoir révélé à la postérité cette petite confidence de Bossuet, sur le chemin de Meaux à Paris. . . .

HENRI DE BONNALD.

## C O R R E S P O N D A N C E .

### RAPPORTS

ENTRE L'EUCCHARISTIE ET LE MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

M. L'EDITEUR,

Les difficultés que les Protestans opposent à la transsubstantiation ne sont pas plus grandes que celles que les sociniens avancent contre l'Incarnation. Le parallèle suivant démontrera la vérité de cette remarque.

Les Protestans rejettent la transsubstantiation :	Les Sociniens peuvent également rejeter l'Incarnation :
1.-Parce que les sens n'aperçoivent dans l'hostie que du pain.	1.-Parce que les sens jugent que le Christ est un simple homme
2.-Parce qu'un corps ne peut être à la fois en deux ou plusieurs endroits.	2.-Parce qu'il n'y aurait qu'une personne en deux natures.

(1) *Nouv. Opuscules* de l'abbé Fleury. Paris, 1807, in 12.

(2) *Histoire de Bossuet*, t. II, p. 156 et 157.

- |   |   |
|---|---|
| <p>3.-Parce que le même corps ne peut à la fois agir et ne pas agir ; être visible et invisible ; mortel et immortel ; passible et impassible.</p> <p>4.-Parce que le Christ prendrait la forme d'un peu de pain.</p> <p>5.-Parce que le corps du Christ prendrait une forme opposée à la nature humaine.</p> <p>6.-Parce que le corps du Christ serait mangé par les pécheurs.</p> <p>7.-Parce que le corps du Christ ne peut être à la fois dans le ciel et renfermé dans le tabernacle.</p> <p>8.-Parce qu'il semble absurde d'adorer le Christ dans le sacrement.</p> | <p>3.-Parce que la même personne serait à la fois Dieu et homme ; visible et invisible ; mortelle et immortelle ; passible et impassible.</p> <p>4.-Parce qu'un Dieu immense serait sous la forme d'un simple homme.</p> <p>5.-Parce que Dieu prendrait une forme opposée à la nature divine.</p> <p>6.-Parce que Dieu aurait été crucifié par les pécheurs.</p> <p>7.-Parce que le Christ n'a pu être à la fois et dans le ciel et dans le sein d'une vierge.</p> <p>8.-Parce qu'il paraît absurde d'adorer celui qui est né d'une vierge, et qui a été crucifié par les hommes.</p> |
|---|---|

Donc les principes protestans conduisent directement au socinianisme, et à la fin nécessairement à l'incrédulité complète. Donc une religion ne peut subsister sans mystères ; donc il faut croire sans voir, sous peine de devenir aveugle, etc. C.



Dimanche sur les 4 heures de l'après-midi un incendie considérable éclata dans le faubourg St. Laurent, rue St. Dominique et Lagauchetière; seize maisons ont été détruites et des familles entières y ont perdu tout ce qu'elles avaient. La plupart de ces maisons étant de bois et environnées de petits bâtimens aussi de bois, le feu s'étendit avec une affreuse rapidité malgré les efforts des pompiers et d'une multitude de citoyens accourus de toutes parts pour donner du secours. Quoique le vent ne fut pas très-violent, cependant il était assez fort pour transporter au loin des charbons enflammés qui pouvaient rendre le désastre encore plus affreux : c'est ainsi qu'un de ces morceaux de feu fut porté dans une des jalousies du dôme de l'Hôpital-Anglais et l'aurait mis en feu sans le courage de deux hommes qui parvinrent à y monter et à coup de hâche brisèrent la jalousie déjà en feu. On ne saurait trop louer le courage de ces deux hommes dont nous n'avons pu nous procurer les noms et qui exposèrent leur vie pour monter sur ce dôme élevé. On ne sait pas exactement comment le feu a commencé. Plusieurs des propriétés détruites étaient assurées, mais un bon nombre, et ce sont celles des pauvres, ne l'étaient pas.



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

—o—

ROME.—On se propose de graver, dans la chapelle du Miracle, à Saint-André-des Frères, à Rome, deux inscriptions, l'une en italien, l'autre en français. Voici l'inscription française :

“ Le 20 janvier 1812, Alphonse Ratisbonne, de Strasbourg, vint ici juif obstiné. La Vierge lui apparut telle que tu la vois : tombé juif, il se releva chrétien. Étranger, remporte chez toi le précieux souvenir de la miséricorde de Dieu, de la puissance de la Vierge.”

FRANCE. — L'introduction solennelle de la cause pour la béatification du vénérable et illustre prêtre Jean-Baptiste de la Salle, répond aux vœux ardens des humbles et dévoués Frères des Ecoles chrétiennes, ses fidèles enfans. Le clergé de France, les bons catholiques, et les vrais amis de l'instruction solide et préservatrice partageront les espérances de ce fervent et utile institut, et s'uniront à lui pour prier et attendre le moment où le décret du Saint-Père permettra de placer sur nos autels un fondateur, un compatriote, un prêtre si éminent. Dans un temps d'orgueilleuse philosophie et d'amour excessif pour le bruit et l'éclat, l'humble prêtre, quoique méconnu et souvent blâmé dans son entreprise, se livra à l'instruction gratuite des petits enfans, des ouvriers, de tous ceux que le divin maître avait nommés ses amis. Et cette œuvre si belle, si appréciée justement des nos jours, fut commencée, poursuivie et réglée de manière à faire connaître par la suite qu'elle avait été inspirée de Dieu. Les épreuves ne lui manquèrent pas ; le peuple qu'il venait enseigner l'accueillit à coups de pierre la première fois qu'il parut dans les rues de Reims avec le costume de son institut ; quelques membres du clergé, de haute naissance, le blâmèrent sévèrement ; deux fois ses supérieurs de Paris et de Rouen, qu'on avait trompés, lui retirèrent les pouvoirs ; il fut contraint de se cacher deux années entières, et ne reparut qu'avec une plus forte provision de courage, d'humilité et de vertus. Aussi quel touchant témoignage on rendit de toutes parts à son mérite et à son œuvre, lorsque toutes les préventions se furent dissipées. Qu'on lise la lettre simple et touchante qu'écrivit au moment de sa mort le supérieur de la paroisse et de la communauté des prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, auprès desquels le saint prêtre avait passé quelques mois de pénitence et de retraite.

“ Nous avons eu le bonheur d'être édifiés de sa présence pendant plus de six mois qu'il nous a fait l'honneur de demeurer parmi nous ; et je crois que Dieu l'y avait envoyé pour y prêcher notre jeunesse par son exemple, et nous retirer nous-mêmes de notre relâchement. Sa vie était des plus humbles et des plus mortificées ; il dormait peu et priait beaucoup. Notre *excitateur* m'a dit plusieurs fois qu'il le trouvait toujours levé en allant éveiller, même pendant les froids de l'hiver, pendant lequel il n'a été au chauffage que quand je l'y conduisais à force ; ce qui arrivait rarement, mes heures ne concourant pas avec les siennes. Il faisait régulièrement tous les jours au moins trois heures de méditations. Il s'était rendu plus régulier que le moindre des séminaristes, obéissant avec une promptitude édifiante au premier son de la cloche qui appelle aux exercices. Il était si soumis qu'il fatiguait M. le préfet à force de lui demander des permissions, qu'on n'exige pas même des séminaristes. Il acceptait *si volontiers les prières qu'on lui faisait pendant les récréations, d'assister aux convois de charité (des pauvres), ou de faire des enterremens d'enfans, qu'il semblait que cela lui fût un grand sujet de satisfaction.* En un mot, la retraite, l'oraison, l'humilité, la mortification, la vie pauvre et dure étaient ses délices.”

On sent, en lisant cette lettre, que c'est la vertu qui rend ici témoignage à un homme vertueux, et cela avec la simplicité que les hommes du monde nommeraient antique, mais qui est mieux que cela ; elle est inspirée par l'admiration vraie de perfection évangélique.

— La maison de la Providence, fondée il y a quelques années par M.

l'abbé Desgenettes, curé de Notre-Dame des Victoires., sur la paroisse des Missions-Etrangères, qu'il administrait alors, a pris un développement considérable, sous la direction des sœurs de saint Vincent de Paul, et offre déjà un asile et une éducation chrétienne à près de trois cents orphelins. Le pieux fondateur montra son établissement à M. Ratisbonne à son retour de Rome, et comme les sœurs et les jeunes élèves exprimaient le regret de n'avoir pas encore de chapelle pour chanter les louanges de la Reine des cieux sous la protection de laquelle elle sont placées, il vint aussitôt à la pensée du nouveau converti de placer là le gage du miracle qui l'avait ramené à la foi. Il promit de faire construire une chapelle, et, sur son désir, le premier jour du mois Marie fut choisi pour poser la première pierre de cet édifice.

La cérémonie a été faite le trois mai par M. le curé de Notre-Dame des Victoires, assisté de M. l'abbé Batain et de M. l'abbé Ratisbonne. *Univers.*

— M. l'archevêque de Cambrai, désirant rendre autant qu'il est en lui à son Eglise toute sa splendeur, se propose, dit-on, le rétablir les dignités métropolitaines et de faire reprendre au chapitre l'ancien habit de chœur, qui était fort riche et très-distingué. On assure qu'à l'exemple de plusieurs évêques arrivés sur leurs sièges en ces dernières années, il va remplacer le bonnet carré par la barrette, et le tricorné par le chapeau romain.

— On écrit de Verdun : « Depuis quelque temps, les fidèles qui fréquentaient la cathédrale voient un grand nombre de militaires du 57<sup>e</sup>. suivre assiduellement les instructions de M. Raing, vicaire de la paroisse, qui les dispose à l'accomplissement de leurs devoirs religieux. La piété avec laquelle plusieurs les ont déjà remplis a édifié les assistants, et le bon exemple de leur conduite est une nouvelle preuve du bien qu'opère toujours la diffusion des principes du christianisme. *Globe.* »

— Le gouvernement français a refusé de ratifier le traité du droit d'investigation.

— Au nombre des pertes les plus cruelles, il faut compter celle de l'illustre navigateur, contre-amiral Dumont-d'Urville, qui avait commandé deux expéditions de circumnavigation.

— Nous empruntons à la *Gazette des Hôpitaux* l'extrait suivant d'une leçon faite mercredi, au collège de France, par M. Magendie, sur l'état que présentaient les organes des victimes de l'incendie :

« Sur trente-un cadavres, deux seulement avaient conservé leurs membres inférieurs, et sur ces individus, la peau de la plante des pieds se soulevait en une vaste ampoule qui se détachait d'une seule pièce. Deux autres cadavres avaient conservé leurs crânes : de ce nombre était l'infortuné Dumont-d'Urville ; la table externe de son crâne était seule calcinée ; le diploë et la lame interne étaient intacts : et une chose à remarquer, c'est la prodigieuse dureté du crâne de cet illustre navigateur.

« Dans toutes les autres têtes le crâne n'existait plus, la dure-mère présentait un phénomène des plus remarquables ; elle était rétractée, raccornie, appliquée sur la base du crâne, la masse cérébrale réduite en un mamelon à peine de la grosseur du poing. La peau offrait le même phénomène ; partout où elle n'avait pas été calcinée, elle était également rétractée, raccornie, et comprimait étroitement les organes. Les parois abdominales, éclatées par la force de la tension, laissaient échapper au dehors tous les organes digestifs ;

les parois thoraciques enlevées, chez la plupart des individus, laissaient également à nu les poumons et le cœur qui se trouvaient ainsi en contact direct avec la flamme.

“ Le corps d’une femme d’une magnifique stature, autant qu’on a pu en juger par les débris informes qui en restaient, était serré dans sa peau comme jamais corset n’aurait pu le faire. La peau, qui avait reçu l’action immédiate de la chaleur, était noircie et résonnait comme le tissu osseux. Toutes les parties recouvertes de flanelle ne présentaient presque aucune trace de brûlure; seulement, elles étaient durcies.

“ Tous les cadavres ont présenté cette particularité, savoir que leur mâchoire inférieure était exactement carbonisée; la mâchoire supérieure avait beaucoup moins souffert; les dents étaient, pour la plupart, brûlées seulement en avant; l’émail était, en général, bien mieux conservé que la racine. La langue avait été un peu protégée par son enveloppe fibreuse rétractée; par suite de cette rétraction, cet organe était réduit à un petit tubercule ramassé au fond de la bouche: il était complètement cuit à l’intérieur. Le cerveau était, de tous les organes, celui qui avait perdu le moins de son humidité. Le peu qu’on a retrouvé de la chair musculaire était en partie réduit en filamens minces comme du chanvre et isolés par la disparition du tissu cellulaire, en partie calciné et presque méconnaissable.

“ On peut assurer que jamais d’aussi affreuses lésions n’avaient été produites si instantanément et sur une aussi vaste échelle; les incendies les plus horribles, tous les bûchers de l’antiquité et des tems modernes n’offrent pas d’exemple analogue. C’est une chose horrible à voir que ces débris informes et carbonisés des malheureuses victimes de l’incendie. Les dents seules sont restées intactes sur plusieurs cadavres et contrastent par leur blancheur avec la couleur charbonneuse de ces résidus; elles seules peuvent indiquer souvent la place où fut la tête, et c’est à la prééminence des deux incisives supérieures de Mme. Dumont-d’Urville qu’on a dû de reconnaître son cadavre.”

*Journal des Villes et des Campagnes.*

—Réunie extraordinairement le 14 mai, la société de géographie, dont M. Dumont d’Urville était président, a décidé qu’elle ouvrirait, dans son sein, une souscription pour élever un monument à la mémoire du célèbre navigateur.

*Idem.*

—On donnait jeudi (12 mai), au collège Louis-le-Grand, dans la classe de rhétorique, les places d’une composition faite samedi. Le jeune Dumont d’Urville a été nommé le premier, au milieu des marques de l’affliction de ses camarades.

*Idem.*

—On cite une famille de la rue de la Poterie, portée au nombre de onze personnes, dont pas une n’a reparu.

ANGLETERRE. — Nous trouvons, dans une lettre écrite de Londres à un journal catholique de Dublin, un fait qu’il importe de reproduire. Quelque extraordinaire qu’il paraisse, l’auteur de la lettre en garantit l’authenticité.

Un prêtre catholique, sur l’invitation de plusieurs protestans d’une paroisse voisine qui, dans ce moment, n’avait pas encore de ministre, se rendit auprès d’eux et leur fit plusieurs instructions. Ses paroles produisirent un effet vraiment miraculeux: car toute la paroisse, à très peu d’exceptions près, vient d’abandonner le protestantisme pour embrasser la foi catholique.

Il est à regretter que le correspondant du journal irlandais ne fût pas connu de la localité où s'est opérée cette éclatante conversion.

*Journal des Villes et des Campagnes.*

--La misère et les souffrances de la population manufacturière de la Grande-Bretagne sont devenues tellement graves et tellement intolérables que la reine et le gouvernement ont résolu de faire un appel à la charité de la nation. Une conférence a été tenue samedi chez sir Robert Peel, entre le premier ministre, le ministre de l'intérieur, l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque de Londres, et il y a été décidé qu'il serait publié une "lettre de la reine" pour autoriser le clergé des trois royaumes à faire un appel à la bienfaisance publique dans tous les lieux consacrés au culte. *Ami de la Religion.*

—On lit dans le *Sun* du 4 mai :

“Voici les rentes, (*annuities*) de la famille royale pendant l'année qui finissait le 5 janvier 1841 : le duc de Sussex, 525,000 fr.; de Cambridge, 675,000 fr.; la princesse Mary, actuellement duchesse de Gloucester, 398,950 fr.; la princesse Sophie, 398,950 fr.; la princesse Augusta, 280,400 fr.; la princesse Sophie de Gloucester, 175,000 fr.; S. M. Adélaïde, reine douairière, 2 millions 500,000 fr.; S. A. R. la duchesse de Kent, 750,000 fr.; le prince Léopold, actuellement roi des Belges, 1,250,000 fr.; le duc de Cumberland actuellement roi de Hanovre, 525,000 fr.; les domestiques du roi Georges III, de la reine Charlotte et de la reine Caroline, 351 625 fr.; Total pour la famille royale, non compris la reine et le prince Albert, 7 millions 828,925 fr.

—Le prince Albert a été nommé colonel du régiment des fusilliers de la garde. Cet emploi militaire lui vaut 2,000 liv. sterl. par an. *Ami de la Religion.*

IRLANDE.—On a reçu à Dublin les bulles portant institution canonique du révérend W. Walsh, nommé évêque *in partibus infidelium*, et coadjuteur de Mgr. Frazer, vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse. Le sacre du nouveau prélat doit avoir lieu incessamment. *Univers.*

NAPLES.—On a terminé à Naples les prières que le Souverain-Pontife a ordonnées en forme de jubilé, pour l'église d'Espagne. Chaque jour, le peuple se pressait dans les églises désignées pour servir alternativement à cet effet, et ordinairement des groupes nombreux d'individus des deux sexes, jeunes et vieux, et pourvus de chaises, remplissaient les places devant les églises, longtemps avant que l'on ouvrit les portes. La clôture du jubilé a eu lieu à l'église San Francesco di Paolo.

—Le fils du prince Poniatowski est actuellement officier dans le 4<sup>e</sup>. lanciers en garnison à Besançon.

BAVIÈRE.—Le 24 avril, trois protestans de Munich, deux hommes et une femme, ont abjuré l'erreur. Trois autres devaient imiter cet exemple le 1<sup>er</sup> mai. *Ami de la Religion.*

ÉTATS-UNIS.—Un missionnaire protestant de l'école de Barmen, en Prusse, s'est converti à la foi catholique à New-York, où il se trouvait en mission. Son nom est Jean-Jacques-Maximilien Oertel, fils du fameux médecin hydropathe qui vit encore à Anspach en Bavière. Il rapporte lui-même, dans un écrit adressé à ses parens, les motifs de son changement.



A. T. E. B. — On a besoin, dans la paroisse de St. Luc, d'un Instituteur pouvant enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations.

## SOUVENIR DE VOYAGE.

## UNE PAROISSE DU CANTON DE FRIBOURG.

Voici venir avec le printemps la saison des voyages ; encore quelques jours, et la Suisse, reprenant sa parure, bordera de ses verts pâturages la blanche robe de ses monts, et fera briller sa couronne de glaces à la lumière d'un jour plus pur. Que de grands spectacles ! que d'aimables scènes n'offrirait-elle pas à l'admiration du voyageur ! Le cœur, à cette pensée, bat d'espérance et de désir.

Cependant, ces magnificences de la nature ne sont pas, pour celui qui a connu la Suisse de plus près, le charme le plus puissant de cette belle contrée. J'ai vécu dans ce pays, et je pourrais vous faire, sur les mœurs de ses habitans, des récits plus délicieux mille fois que sur les merveilles de leurs montagnes. Mais écoutez seulement un de mes plus récents souvenirs.

L'année dernière, à peu près à pareille époque, je partis pour la Suisse, impatient de revoir ce pays où j'avais passé les plus douces années de ma vie. Vous savez avec quel bonheur on revoit les lieux témoins des joies et des peines de l'éducation ; ces lieux où furent serrés les liens des premières amitiés, affections pures et tendres qui survivent à tous les événemens, et consolent plus tard de tant de déceptions et de douleurs.

Je revis bientôt Fribourg, cette maison si chère où des maîtres, ou plutôt des pères (car c'est le seul nom dont on puisse les nommer), consacraient tous les instans de leur existence à nous former à la vertu. La religion avait inspiré tous leurs enseignemens, et, si elle est la source des plus hautes espérances, elle est aussi le trésor des plus doux souvenirs. Oh ! comme le cœur me battait en revoyant cette ville, cette église, ce pensionnat si connus ; mais ce n'était pas là le but de mon voyage, et je ne cédai point au désir de revoir en ce moment des compagnons d'enfance et les vénérables religieux qui ont guidé mes premiers pas dans la carrière.

J'étais attendu ailleurs : je me hâtai donc de me rendre sur les bords du lac d'Omène, ou lac Noir, qui est pour ainsi dire une des limites du canton de Fribourg.

Vous décrire ce paysage, ce serait tenter l'impossible ; ici, le langage est insuffisant ; il faut voir. J'ajouterai seulement que, dès que le printemps est venu rajeunir la nature, ces montagnes, ce vallon, les bords de ce lac se couvrent d'innombrables troupeaux, de bergers et de laboureurs : ce ne sont plus que chants, que cris de joie ; et, jusqu'aux derniers jours d'automne, on entend répéter aux échos les mêmes accents d'allégresse et de bonheur.

C'est là que je devais passer quelques semaines. Je connaissais déjà ce ravissant séjour, et néanmoins j'étais ému des magnificences que la nature déployait à mes regards. Je le fus bien davantage lorsque je pénétrai dans les chalets dont ces monts sont couverts. Quel accueil, ô mon Dieu ! que de joie les bonnes gens qui les habitent montraient à me revoir ! C'était un ancien ami qui revenait à eux, et à qui peut-être ils ne comptaient plus offrir leur doux et bienveillant hommage. La cordialité, la franchise mêlée de respect, est un des plus nobles traits du caractère de ces paysans suisses.

Cependant quelque chose de nouveau s'offrait à mes regards : sur les bords du lac s'élevait une petite chapelle nouvellement construite, et qui relève

admirablement ce site enchanteur. Un grand nombre d'habitans du canton viennent chaque année chercher leur guérison dans les eaux salutaires qui descendent dans l'Omène ; la paroisse voisine, assez éloignée, était le seul temple qui pût convenablement les réunir : on réclamait donc une chapelle ; elle fut construite et dédiée, par un heureux à-propos, à Notre-Dame-Salut-des-Infirmes. Mgr. l'évêque de Fribourg, accompagné des anciens du sacerdoce, vint bénir ce nouveau sanctuaire de la mère de Dieu avec toute la pompe des cérémonies catholiques.

Je fus alors témoin d'un beau et touchant spectacle ; la joie la plus douce et la plus vive brillait sur tous les visages ; tous les cœurs semblaient émus ; tous les regards se reportaient avec respect et amour sur le digne pontife, dont le nom est en vénération dans toute la contrée, et qui, malgré son âge, n'avait pas redouté l'aspérité de ces montagnes pour venir consacrer un nouveau temple à la vierge Marie.

Vous dire tout ce que cette scène, sublime et simple à la fois, m'inspirait de sentimens profonds, je n'essaierai pas de le faire, mais je ne puis m'empêcher d'exprimer ici combien ce peuple de bergers, d'une si noble franchise et en même tems d'un respect si vrai, entourant d'amour et d'égards le suprême pasteur de la contrée et tous les collaborateurs de son saint ministère, et si fier d'offrir à Dieu un nouveau sanctuaire, me semblait plus grand que ces populations prétendues éclairées, qui trop souvent n'ont que l'injure et l'outrage pour les ministres du Christ, et que le blasphème pour hommage à Dieu.

Tel fut le tableau que j'eus sous les yeux, et telles furent quelques-unes des réflexions qu'il me suggéra. Au lieu de la pompe et du mouvement qui l'animait alors, quelques mois auparavant la religion avait offert en ces lieux mêmes, aux regards d'un homme digne de la comprendre, une scène solitaire, mais non moins touchante. Un célèbre peintre de Paris, Mr Biard, voyageant en Suisse pour en étudier les sites, errait sur les bords du lac d'Omène. Le son d'une clochette, plus forte et plus argentine que celle des troupeaux, lui fait lever la tête et porter ses regards sur les hauteurs environnantes. Un vieux prêtre aux longs cheveux blancs portait, en gravissant les rochers avec peine, le saint viatique à un pauvre labourer sur le point d'expirer.

Au sommet de la montagne on apercevait une humble cabane, et à la porte une jeune fille, les yeux noyés dans les pleurs, guettant avec une douloureuse anxiété l'arrivée du Suprême consolateur. Sur le passage, les pâtres agenouillés adoraient le Dieu qui fut d'abord reconnu des bergers. Le jeune et noble peintre comprit toute la grandeur d'un pareil spectacle, et, prenant ses crayons, il traça l'esquisse d'un des plus beaux tableaux que Paris ait admirés à l'exposition de l'année dernière.

Hélas ! pourquoi ai-je la douleur d'apprendre au généreux artiste que le vénérable pasteur qu'il a ainsi représenté, et que lui-même, dans des rapports plus intimes, apprit à aimer comme il en était cheri, a été enlevé à l'amour de ses paroissiens, à notre vive affection ! Cet homme vénérable qui m'embrassait l'année dernière avec une si grande effusion de tendresse, qui m'honorait depuis si longtems du doux nom d'ami, n'est plus ; et, quand je reverrai ces lieux si chers, je n'aurai plus qu'à m'agenouiller sur la terre que le recouvre, y jeter quelques fleurs, heureux de retrouver, au pied de la

croix, les immortelles espérances qui peuvent seules adoucir mes regrets. Je n'y serai pas seul, j'en suis sûr ; j'y rencontrerai le pauvre incliné sur sa tombe, invoquant en pleurant, comme un protecteur dans le ciel, celui qui sur la terre avait été son père et son bienfaiteur ; car ces populations agrestes, si profondément catholiques, n'ont point abjuré le culte des morts. Plus heureuses que leurs voisins et leurs frères égarés, elles ne croient point injurier le Seigneur en l'implorant pour leurs ancêtres, pour les objets chéris enlevés à leur amour. Le signe du salut décore la tombe de leurs pères, comme la flèche de leur église ; et là, comme dans le temple, la prière monte humble et pure.

Ce fut avec regret que je quittai les bords du lac d'Omène, pour me rendre à Gain, paroisse voisine, désireux de revoir un autre ami de cœur, le prêtre si justement honoré qui gouverne cette paroisse depuis tant d'années. Je fus accueilli avec cette affabilité, cette bonté qui pénètrent profondément et qu'on n'oublie jamais.

Ce saint et vénérable pasteur me fournira un des plus doux souvenirs que je veuille consigner ici : lui et ses ouailles compléteront la rapide esquisse que j'ai voulu tracer des mœurs de la Suisse catholique.

Le caractère du prêtre, dans un pays, y est presque toujours l'expression certaine de l'état de la religion. En France, le clergé, si pur, si dévoué, la gloire la moins contestée de notre patrie, a quelque chose de l'ardeur impétueuse, du courage patient, de l'austère discipline d'une armée combattante. Il est entouré d'ennemis, il est en guerre : il faut combattre, il faut tout emporter à la pointe de l'épée.

L'Église de France est une Église militante s'il en fut jamais ; dans la Suisse catholique, au contraire, la foi règne, les mœurs patriarcales et chrétiennes sont en vigueur, le sacerdoce est honoré : aussi le prêtre n'est point un guerrier armé pour la défense, c'est un pasteur qui dirige. Là tout respire la confiance, le noble abandon, la sérénité de la paix.

Dans l'un et l'autre pays, l'Église est également admirable ; c'est toujours la même charité qui produit des effets différents. Écoutez ce que fait un de ces pasteurs, paisibles législateurs de ces populations paisibles, et comment celles-ci savent répondre à ces saintes inspirations.

Le curé de Gain, prêtre au cœur large, à la charité inépuisable et ingénieuse, voyait avec peine dans sa paroisse quelques familles moins aisées. Un jour, tous les habitants du village étaient, comme d'habitude, réunis à l'église pour l'office divin ; mais un appareil inaccoutumé décorait l'autel. Deux urnes étaient placées aux deux côtés de l'arche sainte, et au milieu, un disque éclatant de vermeil exposait à la vénération l'hostie sainte, soleil de justice et d'amour. Qu'allait-il donc se passer ? Le prêtre prend la parole, rappelle avec onction les devoirs sacrés que la religion impose aux riches envers les pauvres, et apprend en même temps à ses auditeurs que de ces deux urnes, l'une contient les noms des plus riches habitants, et l'autre ceux des plus pauvres, des infirmes, des orphelins et des vieillards nécessiteux.

Sous les auspices du Dieu des pauvres là présent chaque nom d'un riche tiré d'une des urnes devait avoir pour réponse le nom d'un pauvre tiré de l'autre urne, et les noms ainsi sortis devaient donner à chaque pauvre un pro-

lecteur à aimer, et à chaque riche un malheureux à secourir. Tous sentent le feu de la charité leur monter au cœur. Les gens qui n'ont qu'une médiocre aisance redoutent de ne pas voir leur nom sortir de l'urne, et tremblent de se retirer sans avoir reçu de Dieu un frère à soulager. Ils entourent le pasteur, lui promettent de redoubler d'ardeur dans le travail pour suffire à cette charge, et mériter cet honneur; et lui, les larmes aux yeux, fait ainsi de son peuple une famille de frères qui ne laisse de prociets, dans cet heureux village, que la misère et l'insensibilité.

C'est bien ici vraiment que triomphe la foi catholique! Je me demande quels sont les faits semblables que la philanthropie philosophique ou protestante pourrait opposer à ces admirables traits.

Disons-le à notre gloire, et cette gloire est bien légitime, nous seuls, catholiques, avons la vraie charité, parce que seuls nous avons la vraie foi. Que nos adversaires y réfléchissent; ils ont pu s'en convaincre: chasser le catholicisme du milieu des peuples, ce serait en chasser la charité.

Je n'ajoute-ai plus que quelques mots qui montrent ce que peut l'esprit de foi, là où il s'est conservé.

Dans cette même paroisse, il fut question, il y a quelque tems, de rebâtir la vieille église. Ce ne fut d'abord de toutes parts qu'un cri unanime: les riches apportaient les trésors acquis à la sueur de leurs fronts, les pauvres offraient leurs bras. Les montagnes des environs fournissaient déjà d'amples matériaux; entre autres un énorme bloc de granit, au sommet d'un rocher, avait semblé propre à devenir la pierre angulaire de l'édifice sacré. Mais ni chars, ni chevaux, à cause des difficultés du chemin, ne pouvaient suffire pour le transporter. Plus de deux cents jeunes filles se présentèrent alors, et sollicitèrent l'honneur de faire rouler le rocher du haut de la montagne, où il semblait braver toutes les tentatives. Après trois jours d'efforts inouis, elles parvinrent, à l'aide de cordages, à l'amener au pied de la montagne; et, au dernier jour, vêtues en habits de fête, elles eurent la gloire de le poser comme la première pierre de l'église magnifique qui fait, à si juste titre, aujourd'hui leur orgueil!

Ces faits parlent assez haut; les peuples qui font ces merveilles pour leurs frères et pour Dieu, sont-ils moins avancés en civilisation que ceux qui oublient Dieu et ne voient dans leurs frères que les instrumens de leurs passions? Et les prêtres qui inspirent de telles actions à leurs peuples sont-ils des ministres d'erreur et d'obscurantisme? Je ne déciderai pas, et je me contenterai d'ajouter, pour toute conclusion, qu'après avoir été témoin de ces admirables traits et de ces scènes touchantes, mon cœur a conservé de ce pays un souvenir encore plus doux que les grands spectacles de sa riche et pittoresque nature n'avaient su m'inspirer d'admiration. Puissent ces quelques lignes, échappées ici à mon cœur, être pour ce peuple que j'aime, et qui m'a donné une si aimable hospitalité; pour ces prêtres admirables qui m'ont honoré de leur amitié, l'hommage le plus éclatant de mon dévouement et de mon amour!

L'ABBÉ LAPOSTOLEST.